



Réunion du lundi 11 juillet 2022

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN ; MM. Serge BESSI, Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, Patrick SCALA,

Excusés : MMES. Geneviève EVRARD, Rosette GERMANO. MM. Frédéric MINERVA, François ROUSTAN, Louis TIBONI.

### MODALITES DE RECOURS

**Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.**

\*\*\*\*

### **APPROBATION DES PV**

PV du Comité de Direction du 13 juin 2022 ;  
PV du Bureau Exécutif du 27 juin 2022 ;  
Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### **FELICITATIONS**

Le Président et les membres du Comité de Direction présentent tous leurs voeux de bonheur aux jeunes mariés, dont M. Arezki KESSACI, Président de la commission Foot Entreprise à l'occasion de leur mariage.

### **COMMUNICATION DU PRESIDENT**

- Le Président informe que l'UNAF 06 nous a adressé un courrier pour solliciter la possibilité de disposer d'un jeu de maillot complet afin d'organiser une rencontre de football entre les membres de l'UNAF. Le Comité de Direction accorde cette possibilité.

- Il remercie M. Claude STRAMACCIONI, membre de la Commission de Discipline pour les statistiques et la qualité du travail réalisé concernant les affaires jugées en Commission de Discipline au cours de la saison 2021/2022.

- La Commission Générale d'Appel du District de la Côte d'Azur, dans sa décision concernant l'appel du FC BEAUSOLEIL d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements concernant la rencontre de Coupe Côte d'Azur Futsal FC BEAUSOLEIL / EURO AFRICAN, renvoie le présent dossier au Comité de Direction du District de la Côte d'Azur afin, s'il le juge utile, de donner toutes suites s'agissant du comportement du dirigeant pour être contraire à l'éthique et à la morale sportive.

A la majorité des votants, le Comité de Direction décide de ne pas donner de suite à cette affaire

- Le prochain Comité de Direction est fixé au lundi 29 août 2022 à 18 h au DCA.

## **NOMINATIONS DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES**

Le Comité de Direction procède à la nomination des membres des Commissions Départementales.

Les Commissions sont nommées pour la saison en cours et peuvent être complétées ou modifiées à tout moment.

Les Commissions de Discipline et d'Appel Disciplinaire sont nommées pour toute la durée de la mandature (2020/2024) et ne peuvent faire l'objet de modifications, hormis le remplacement d'un membre quittant la Commission, ou la démission de l'un de ses membres pour quelque raison que ce soit.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale d'été du DCA est fixée au mardi 13 septembre 2022 à 19 h dans un lieu à définir.

## **TRESORERIE**

Le Président, fait part des dossiers transmis à la F.F.F et ANS pour étude, après validation de la Commission Régionale ANS.

Il rappelle que conformément à l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, les clubs sont dans l'obligation de procéder au règlement du solde définitif de la saison écoulée.

Les clubs, informés individuellement, ont jusqu'au 31 août 2022, dernier délai, pour régulariser leur situation.

## **COMPETITIONS**

M. Serge BESSI présente la notice d'engagement, dans les championnats 2022/2023, qui sera adressée aux clubs. Il rappelle qu'elle n'a qu'une valeur indicative et peut être remise en question par toute décision réglementaire, administrative, disciplinaire ou judiciaire intervenant postérieurement à l'établissement de cette notice.

M. Alain BROCHE, présente une proposition d'organisation des compétitions U12 et U13 pour la saison 2022-2023.

## **CLUBS**

Entente : ASCC et ESVL pour les U13F, U15F, U18 F et SENIORS F, club support l'ASCC.

## **COURRIERS**

FFF : Calendrier de la caravane du FFF Tour

ECMV, FC BEAUSOLEIL : proposent leur candidature pour l'organisation du 1 er tour du Festival U12 ou U13, pris note.

OFC NICE : nous communiquant, le PV de son AG du 25/06/2022, nommant un nouveau Secrétaire Général, pris note

Clôture de la séance à 21h30.

Président,  
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,  
M. Francis MAGGI.

